

Tallende Mag



N° 15

Novembre
2020

DOSSIER : PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE (P. 12)

CARNET DE TERRAIN : LES OISEAUX DE NOTRE ENVIRONNEMENT,
UNE RICHESSE À PROTÉGER (P. 16)

- Edito du Maire 2
- Actualités tallendaise 3
- Etat Civil 11
- Dossier :
équipe municipale 12
- Intercommunalité 14
- Carnet de terrain 15
- Associations 18

SOMMAIRE



HORAIRES OUVERTURE DE LA MAIRIE DE TALLENDE

- LUNDI : 10 h - 12 h
- MARDI : 10 h - 12 h
- MERCREDI : 10 h - 12 h

Port du masque obligatoire
04 73 39 78 78
mairie-tallende@orange.fr
www.tallende.fr
www.facebook/tallendeinfo

Bulletin municipal - Novembre 2020
Directeur de publication : Eric Brun
Crédit photos : C. et S. Dubos, P. Marchat,
M. Clermont, L. Kieffer, C. Copineau,
C. Charreire, P. Rudel, C. Jallageas,
écoles et associations
Conception : Imprimerie Decombat
Équipe de rédaction : les élus et les associations
Responsable de communication : D. Chabert
Impression : Imprimerie Decombat
Dépôt légal : Novembre 2020
N° ISSN : En cours

Mes chers concitoyens,



Le calendrier électoral de l'année 2020 a été respecté puisque, le 15 mars dernier s'est tenu le premier tour des élections municipales qui restent l'un des rendez-vous essentiels de la vie démocratique française. En dépit d'un contexte national dominé par la crise sanitaire, leur maintien fut la preuve de l'absolue nécessité de ne pas remettre en cause le rythme et le fondement de la vie citoyenne locale.

Ce premier magazine d'après-élections m'amène à réaffirmer devant vous l'entier engagement de notre équipe au service de Tallende et de ses habitants et à vous remercier de continuer à placer votre confiance dans notre programme car le futur n'attend pas, même à l'échelle de notre village.

Dès la fin de la période du 1^{er} confinement, et en application des directives gouvernementales, notre conseil municipal a donc pu être installé et, dans la foulée, les commissions municipales se sont mises au travail dans leurs domaines respectifs.

J'aurai l'occasion de détailler plus avant dans une prochaine publication les grandes lignes de notre « feuille de route » qui va structurer notre action tout au long de ces six prochaines années.

Mais des chantiers sont d'ores et déjà initiés tels que la première tranche de modernisation de notre éclairage public qui consiste à équiper un parc de 500 candélabres de nouvelles têtes à led ou encore les travaux de remplacement du collecteur principal d'assainissement sous la conduite du Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon.

Mes chers concitoyens, en cette année si particulière, c'est aussi un message de remerciements que je voudrais adresser personnellement à celles et ceux qui œuvrent pour normaliser notre quotidien alors que notre pays est encore à l'arrêt. J'inclus ici les professions de santé bien sûr, mais aussi notre personnel municipal, nos commerçants et artisans, les services publics, le corps enseignant, sans omettre une gratitude particulière aux bénévoles qui, localement, ont fabriqué masques et visières pour la protection des plus exposés.

Nos commerçants et artisans de proximité restent mobilisés, profitez de leurs disponibilités. La vie communale se poursuit et continue de s'adapter en cette période difficile.

Permettez-moi enfin, sur un plan plus personnel, de renouveler devant vous mon engagement indéfectible au service de Tallende à la fois en tant que maire mais aussi à la faveur de ma nomination récente au poste de vice-président de Mond'arverne Communauté chargé des affaires économiques, une responsabilité qui me permettra de mieux faire entendre notre voix au niveau intercommunal.

Ma priorité reste, et restera, de toujours faire progresser notre commune qui, à la lumière de nouveaux modes de vie qui se dessinent, peut avoir une carte à jouer à la fois sur le plan de la qualité environnementale et des rapports humains de proximité tout en bénéficiant du voisinage d'une métropole. Ce sont ces atouts que l'on nous envie et que j'entends continuer à valoriser dans un esprit de transparence et de partage de l'action publique.

Restons vigilants afin de se protéger les uns et les autres.

Avec mon total dévouement.

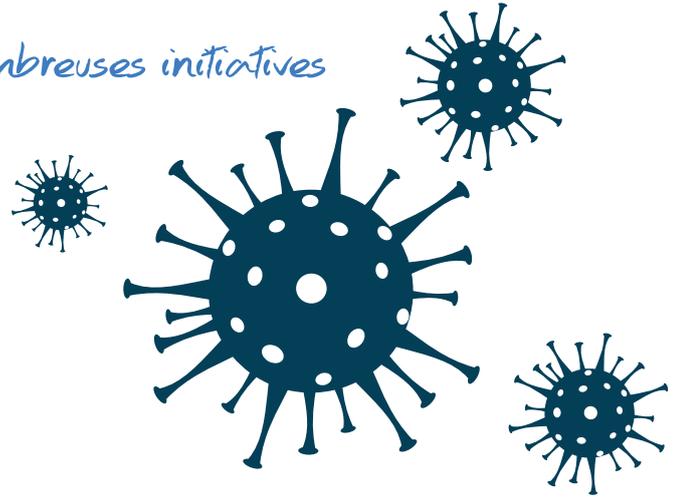
Eric Brun, Maire de Tallende / Vice-Président de Mond'arverne Communauté

MARS ET AVRIL, 2 LONGS MOIS, *mais de nombreuses initiatives*

Pendant la période du 1^{er} confinement, chacun a vécu une période un peu hors du temps, dans un environnement quotidien réduit. Les besoins d'échanges et de services se sont fait sentir de plus en plus, rappelant l'importance du rôle de la commune, des relations avec ses voisins, des liens avec sa famille. Ce fut alors l'occasion d'entraides au quotidien. Certaines personnes ont été particulièrement actives. Il s'agit de les féliciter et de les remercier.



Ainsi, **plusieurs couturières du village** ont confectionné des masques en tissu. Cette initiative a permis d'équiper très rapidement amis, familles, aides à domicile et de nombreux habitants.



Chaque personne à son niveau à participer à aider un voisin à faire ses courses, fabriquer des masques de protection pour rassurer, et prendre soin de ses proches

Et un grand merci également à monsieur Daniel Gandon qui a fait don de visières 3D au personnel d'aide à domicile, au personnel communal ou encore à des personnes en activité ne disposant d'aucune protection pendant cette période de confinement liée à la crise sanitaire de la COVID 19.



Il a su donner de son temps et de ses moyens pour aider à la protection des personnes exposées à une contamination et qui travaillent aux services des autres.

Par ailleurs, pour initier une dynamique de solidarité au sein du village, **le Club des neufs Fontaines, le Comité des Fêtes et la Commune de Tallende** ont invité les jeunes Tallendaises et Tallendais, à décorer leurs fenêtres, balcons, portails ou jardins afin de souhaiter à leurs voisins de Joyeuses Pâques. Cette initiative a été accueillie avec élan et voici plusieurs de belles créativité :



AGIR DURABLEMENT, *pour la collectivité*

AMÉLIORER LA COLLECTE DES EAUX USÉES



Les promeneurs adeptes des balades dans les vergers ont pu remarquer des travaux en cours de réalisation. En effet, à la suite d'une refonte de son schéma directeur d'assainissement, le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon a jugé nécessaire de **réduire le volume d'eaux d'assainissement arrivant à la station d'épuration des Martres de Veyre.**



Ayant obtenu les servitudes de passage auprès de riverains, des travaux sont donc réalisés sur 1922 mètres linéaires pour remplacer le collecteur d'eaux usées.

Travaux de remplacement du collecteur d'eaux usées.



OBJECTIF « ZÉRO PHYTO »

Depuis 2012, le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon a accompagné les communes de son territoire pour aller vers la suppression totale d'utilisation des produits phytosanitaires dans leurs espaces publics.

Cela concerne même les cimetières et terrains de sports où leur utilisation reste autorisée par la loi dans certaines conditions.

Tout comme d'autres communes volontaires, **Tallende a adhéré à la charte d'entretien des espaces publics.**



Elus et techniciens de Tallende ont reçu le label « Zéro Phyto » niveau 3, au cours d'une cérémonie de remise des prix le 12 février 2020.



INVESTIR POUR COMPOSTER

La commune a fait l'acquisition d'un broyeur de branches. Les broyats sont utilisés ensuite sur l'espace public. L'excédent de ce compost sera mis à disposition des tallendais quand il sera disponible. Il n'est pas possible de prêter ce matériel, pour des raisons de coût et de responsabilité.

ET CHEZ SOI ?

Avec l'automne et l'hiver, la taille des haies redevient utile, d'autant qu'il est de la responsabilité de chacun de veiller à ce qu'elles n'empiètent pas sur l'espace public : les piétons doivent pouvoir circuler librement ; de même les camions doivent circuler sans être gênés par les branches en hauteur.

Ne pas oublier...

Avec ou sans incinérateur, **le brûlage en plein air des déchets des particuliers est interdit**, en application d'un arrêté préfectoral du 2 juillet 2012 ; pour les professionnels, le brûlage dépend d'une législation particulière.

La déchetterie de Veyre-Monton

La gestion de l'accès et des apports à la déchetterie sont informatisés via une carte à puce à demander sur le site internet du Syndicat du Bois de l'Aumône : <https://cutt.ly/carte-dechetterie>

L'accueil se fait :

Le samedi sur rendez-vous uniquement
(04 73 64 74 44 - <https://rdv-dechetterie.fr/>)

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis sans rendez-vous.

Adresse : RD213, Lieu-dit "La Nave", 63960 Veyre-Monton

Attention au bruit ! Il est important de préserver la tranquillité de ses voisins en respectant les horaires quand on utilise un engin à moteur, comme une tondeuse, un souffleur de feuilles, un broyeur...

Les heures autorisées réglementairement pour réaliser les activités bruyantes sont les suivantes :

→ du lundi au vendredi de 8 h à 20 h

→ le samedi de 9 h à 19 h

→ le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h.

Ne pas respecter ces horaires, c'est s'exposer à une contravention.

Lorsque l'on possède un jardin la solution économique et écologique réside aussi dans le **compostage**. Les feuilles mortes, la tonte du gazon, les branches et autres résidus de la taille des haies... si possible broyés et additionnés de déchets organiques de la cuisine permettent de produire un compost de qualité.

www.tallende.fr/au-jardin

RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme certains l'ont peut-être remarqué, des changements dans l'éclairage public sont en cours. Il s'agit de remplacement pour des technologies plus adaptées et/ou d'ampoules par des Leds. L'objectif est de **réduire la consommation d'électricité et de régler la luminosité**. La durée de vie des nouvelles lampes est en effet estimée à 100 000 heures contre 15 000 pour les anciennes.

C'est le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme qui gère ce projet (montant de 320 000 € TTC) et le finance à 50 %, le reste étant à la charge de la commune soit 160 000 €. Le financement s'étalera sur 3 ans.

Par ailleurs, il est à noter que la quantité de lumière émise par l'éclairage public a augmenté de 94 % en 20 ans. Cette évolution bouleverse le cycle naturel autour du jour et de la nuit. Ainsi de plus en plus de collectivités locales adaptent les plages horaires de l'éclairage nocturne de leurs espaces urbains. Tout en assurant les besoins des usagers, elles prennent

en compte dorénavant des impératifs sanitaires, sociaux et environnementaux qui sont de mieux en mieux connus et étudiés et font l'objet d'une loi du Grenelle de l'environnement. Tallende s'inscrit désormais dans cette dynamique.

Les horaires de l'éclairage public dans la commune ont été revus et sont changés depuis le 11 novembre 2020 avec une extinction dès 23 h pour un rallumage à 6 h du matin. Ce choix est également partagé par la commune de Saint-Amant-Tallende qui a décidé l'arrêt à 23 h de son éclairage nocturne.





PRÉSERVER LES RIVIÈRES

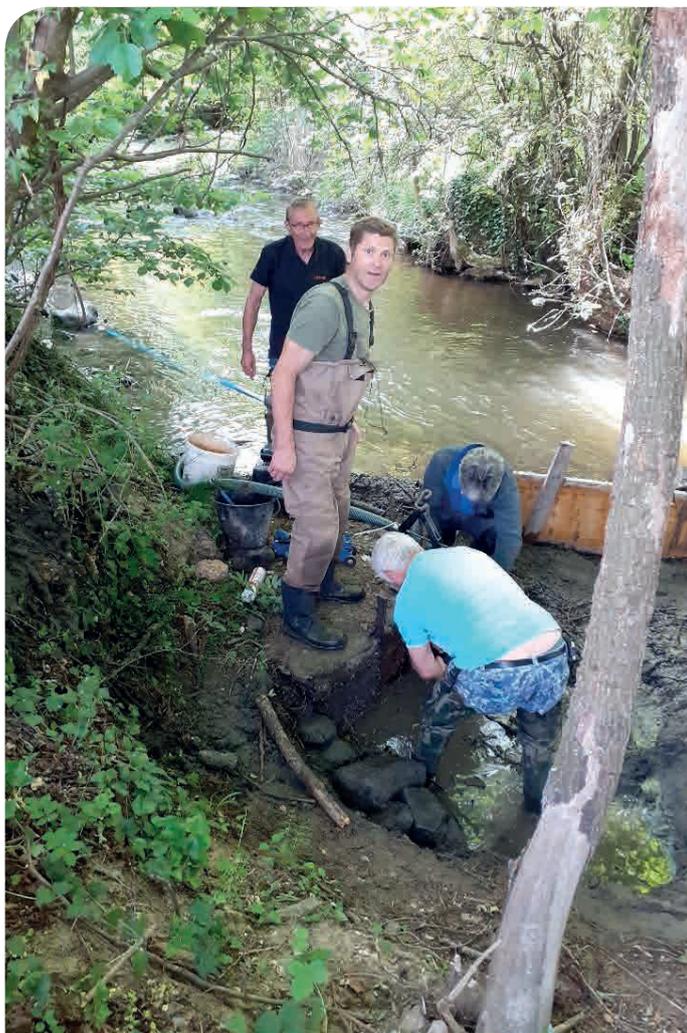
Tallende a la chance d'être traversée par des deux rivières, La Veyre et La Monne. Après leur parcours parallèle sur le territoire, elles se rejoignent à la limite avec la commune de Veyre-Monton.

Depuis de nombreuses années, en février, les membres de la Société de pêche La Truitelle, ainsi que des bénévoles se rassemblent afin de rendre à ces deux cours d'eau leur propreté.

C'est en février 2020, juste avant le 1^{er} confinement que, s'est tenue cette traditionnelle opération de nettoyage. Même les enfants étaient au rendez-vous !



Petits et grands, tous volontaires pour le nettoyage annuel des rivières de Tallende, une manifestation organisée par la Société tallendaise La Truitelle



Par ailleurs, la Société de pêche a **désensablé et nettoyé les biefs sur La Monne et La Veyre**. Cette pratique est importante car ces petits canaux de dérivation sont de véritables « nurseries » pour les truitelles qui grandissent dans ces lieux.

Les rivières sont bien des milieux naturels vivants, à préserver ; elles ne doivent naturellement pas faire l'objet de vidanges de piscines ou de tout autre produit.



Merci à tous les bénévoles pour cette nouvelle opération de nettoyage des deux rivières traversant Tallende.

ÇA SE PASSE à l'école !

UNE ANNÉE SCOLAIRE PARTICULIÈRE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Pendant 8 semaines de confinement, chaque élève a pu continuer le travail proposé à distance grâce aux enseignantes.

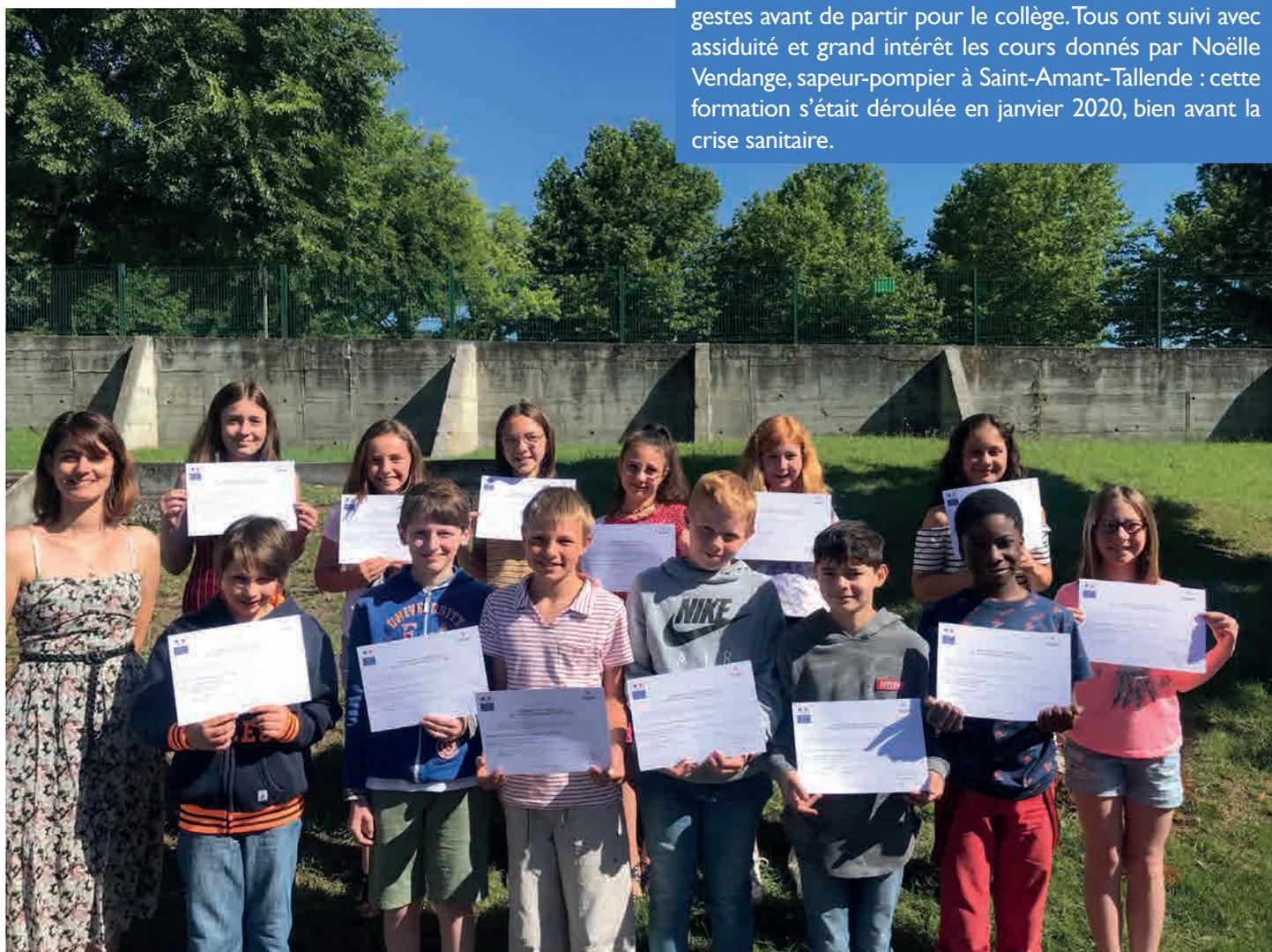
Pour la reprise mi-mai, en appliquant les consignes nationales, la municipalité a pu organiser une reprise partielle, à mi-temps, en présentiel : **tous les enfants ont pu, ainsi, être accueillis en demi-groupe, dans le strict respect du protocole.**

La gestion de cette crise s'est déroulée dans le cadre d'une étroite collaboration entre l'équipe pédagogique, le maire et son adjoint aux écoles.



Les 105 élèves de Tallende ont pu faire leur rentrée mardi 1^{er} septembre au sein de l'équipe pédagogique en poste depuis 3 ans. Ce début d'année a été encore marqué par la crise sanitaire, et encore plus depuis fin octobre. Un nouveau protocole sanitaire a été instauré conformément aux directives nationales.

Comme chaque fin d'année les élèves de CM2 se sont vu remettre leur **diplôme de secourisme**. En effet, sur une initiative de la mairie, depuis 2015 tous les enfants de l'école élémentaire sont formés aux premiers gestes avant de partir pour le collège. Tous ont suivi avec assiduité et grand intérêt les cours donnés par Noëlle Vendange, sapeur-pompier à Saint-Amant-Tallende : cette formation s'était déroulée en janvier 2020, bien avant la crise sanitaire.



LE GRAND JOUR DE LA RENTRÉE À L'ÉCOLE MATERNELLE



Pour les petits, c'était le grand jour ! Ils avaient néanmoins repéré les lieux lors d'un temps de prérentrée et connaissaient leurs camarades. Tout le monde était heureux de se retrouver, les petits comme les grands.

Au total l'école compte 61 élèves répartis sur 3 classes. L'établissement s'est en effet agrandi cette année avec une troisième classe et l'arrivée de deux nouvelles enseignantes Mmes Petiniot et Boucher. Mmes Paul et Mme Charbonnier (Direction) sont restées sur leur poste. L'équipe est complétée par 2 Atsem, Mmes Gallien et Le Roux.

Toute l'équipe pédagogique espère pouvoir mener à bien cette année scolaire 2020-2021, avec de nouveaux projets pédagogiques pour les enfants.

UNE LABELLISATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE TALLENDE !

Cet été, malgré la crise sanitaire qui a occasionné un fonctionnement compliqué de l'école maternelle, l'Inspection Académique lui a délivré le niveau 2 du dispositif « Établissement en Démarche de Développement Durable ».

En effet, l'an passé, l'école maternelle de Tallende s'était engagée dans ce dispositif.

En 2020, le travail réalisé par les enfants a été en effet récompensé avec la remise de ce diplôme.

QU'ENTEND-T-ON PAR « ÉTABLISSEMENT EN DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE » ?

Un établissement est reconnu « E3D » lorsqu'il s'engage dans une démarche globale de développement durable qui apporte des solutions concrètes au regard d'objectifs de développement durable.

Cela concerne le mode de fonctionnement de l'école (énergie, eau, déchets...) et les enseignements délivrés. **L'essentiel est que les élèves soient au cœur de la démarche** : les former aux bonnes pratiques permettant de vivre ensemble dans un monde aux ressources limitées, mais aussi leur transmettre les connaissances, les compétences et la culture qui leur permettront tout au long de leur vie de comprendre la complexité des enjeux du développement durable, pour ensuite décider et agir.

En un mot, **en faire des citoyens informés, critiques et engagés**, qui puissent être force de proposition et acteurs du changement global !



SERVICES



ZOOM SUR LE PASS'ADOS



Grâce aux services de Mond'arverne Communauté, pendant leur temps libre, les jeunes de Tallende peuvent bénéficier :

- **de sorties** : après-midi Crêpes party, Tacos et loup garou, ski
- **d'activités** : jeu de société, baby-foot, jeux vidéo, ping-pong, cuisine...
- **d'une salle informatique et de loisirs créatifs.**

Le Pass'Ados accueille les jeunes, dans une salle située au-dessus de la médiathèque de Saint-Saturnin (8 place du 8 mai 1945), les mardis de 17 h à 19 h et les samedis, de 13 h 30 à 18 h 30, de septembre 2020 à juin 2021.

Accueil Pass'Ados
06 52 58 15 61
pass-ados@mond-arverne.fr
Facebook : Pass'Ados
Mond'Arverne
Snapchat : Pass'Ados



ZOOM SUR LE CCAS

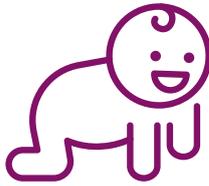
Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale dite "légale et facultative", ainsi que dans les actions et activités sociales. Grâce à un travail de partenariat et de coordination avec le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et les différents acteurs sociaux du secteur, le CCAS assure l'accueil et l'accompagnement des personnes en difficulté, auxquelles il peut apporter diverses aides matérielles.

Le CCAS est géré par un conseil d'administration bénéficiant d'un budget distinct de celui de la commune. Son bureau est composé de membres du conseil municipal (Cécile CHARREIRE, Odile LAMY, Benoit NAUTRE, Karine GUY et Marie-Laure PORTRAT) et de membres non élus (Christelle CABASSUD, Christelle GIBEAUD, Véronique MORAIS, Muriel NICOLAS, Myriam THOMASSIN)

Contact : Cécile Charreire

NAISSANCES

AL BARAGHI CHAZARIN Noïre, le 1er septembre 2020
CHRZANOVSKI Milo, le 13 juin 2020
DAIRAY Oscar, Thomas, le 18 février 2020
DAMOISY Emma, le 29 février 2020
DHELLO LAMY Norah, Abygail, le 8 janvier 2020
GUILLANEUF Paul, Blaise, le 9 mars 2020
HUCHET Gabin, Paul, le 14 juin 2020
LECERF Adam, Thomas, Morgan, le 13 juin 2020
MODOLO Noa, le 16 septembre 2020
PAGANT Lou, Jane, le 19 mars 2020
PRUGNARD Agathe, Jeanne, le 19 juin 2020
SARAZI Clément, Edouard, Didier, le 9 juin 2020
TOURNADRE Grégoire, Jean, Augustin, le 25 avril 2020

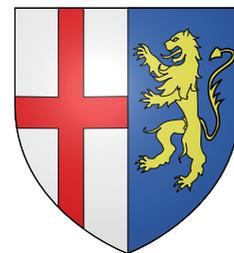


MARIAGES

ALCOUFFE Michel, Louis, Henri et POLLIEN Marie-Claude, Dominique, le 22 février 2020
LE ROUX Thomas, Guilherme et GALLOIS Manon, Anaïs, le 28 août 2020
TALLON Bertrand, Marc et DOMAIZON Anne, Isabelle, Marie, le 18 juillet 2020

DÉCÈS

PERRET (veuve BENEZIT) Renée, Henriette, Marie, le 31 janvier 2020
RELLIER Marc, Maurice, le 9 mars 2020
ROTTAT (veuve GIF) Marie-Jeanne, le 07 avril 2020
BOUCHOT (divorcée LE GALL) Lionelle, Mauricette, le 12 mai 2020
CHABANAT Marcel, Félix, le 12 mai 2020
BENTO AMARAL (épouse DE LIMA) Maria de Lurdes, le 24 mai 2020
GLADEL Jean-Louis, le 30 juillet 2020
VAMPARIS Arnold, Raymond, André, le 11 août 2020



UNE NOUVELLE *équipe municipale*

En mars dernier, dans des conditions exceptionnelles, les tallendais ont élu une nouvelle équipe. Après un début de mandat retardé par la crise de la Covid19, celle-ci est maintenant en place.

Outre la continuité de certaines actions essentielles au bon fonctionnement et à l'aménagement de la commune, c'est au regard d'un nouveau programme que l'équipe municipale s'est organisée en commissions de travail.



ÉRIC BRUN

Maire
Vice-Président
Mond'Arverne
Communauté

MAX CLERMONT



1^{er} adjoint
en charge
des travaux
et affaires
courantes
Réfèrent
Centre
commercial
Commission
Travaux

**GESTION DES COMMISSIONS
SÉCURITÉ - SALLE DES FÊTES**

"La commission sécurité est notamment en charge du projet de vidéoprotection."

CÉCILE CHARREIRE



2^e adjointe
en charge de
l'aide sociale,
l'enfance et
la jeunesse,
les fêtes et
cérémonies

**GESTION DE LA COMMISSION
ACTION SOCIALE**

"La commission sociale a pour vocation de traiter les aides sociales légales (liées aux prestations du département ou de l'Etat), les aides facultatives (secours individuel d'urgence par exemple), les services aux habitants et la coordination des différents partenaires."

PHILIPPE BONNET



3^e adjoint
en charge des
écoles et des
associations
Commission
Salle des fêtes

**GESTION DES COMMISSIONS
ÉCOLES - ASSOCIATIONS**

"La commission école contribue au projet scolaire du village en prenant en compte tous les domaines en lien avec la vie des écoliers Tallendais. Cette commission veille à ce que nos enfants puissent s'engager dans leur scolarité en toute sérénité en s'assurant de proposer un cadre accueillant et sécurisé."



CAROLINE COPINEAU

4^e adjointe
en charge des
finances et des
animations
Commission
Associations

**GESTION DE LA COMMISSION
ANIMATION**

"La commission animation a pour ambition d'accompagner ou de porter en propre des animations sur le village en fédérant l'ensemble des acteurs."



PATRICK MARCHAT

5^e adjoint
en charge de
la voirie et
des réseaux
Commission
Sécurité

**GESTION DE LA COMMISSION
TRAVAUX**

"La commission travaux suit tous les chantiers de la commune. Elle planifie, prévoit et coordonne les aménagements nécessaires."



STÉPHANE DUBOS

Conseiller délégué
à l'urbanisme et à
l'environnement

GESTION DES COMMISSIONS CADRE DE VIE - URBANISME

*"La commission cadre de vie porte les projets
d'aménagement durable et de développement
éco-responsable de la commune."*



BÉATRICE LABEYLIE

Conseillère municipale
Commission Travaux

Conseillère municipale
Commissions Animations
et Écoles

KARINE GUY



DELPHINE CHABERT

Conseillère déléguée
à la communication
Commissions
Cadre de vie, Animations
et Salle des fêtes



ISABELLE HENRY

**Conseillère
municipale**
Commissions Travaux
et Salle des fêtes

Conseiller municipal
Commission
Action Sociale

BENOIT NAUTRE



FRANCK GOUGAT



**Conseiller
municipal**
Commission
Cadre de vie

ODILE LAMY



**Conseillère
municipale**
Commissions
Associations
et Écoles

**Conseiller
municipal**
Commissions
Cadre de
vie et Salle
des fêtes

FRÉDÉRIC VERNHES



DELPHINE AUCLAIR



**Conseillère
municipale**
Commissions
Cadre de vie
et Sécurité

**Conseiller
municipal**
Commissions
Travaux et Salle des fêtes

JEAN-LUC HEBERT



MARIE-LAURE PORTRAT



**Conseillère
municipale**
Commissions
Animations et
Action Sociale

**Conseiller
municipal**
Commission
Travaux

LAURENT GENESTOUX



L'INTERCOMMUNALITÉ, *des services solidaires*



Plusieurs services sont essentiels pour le bon fonctionnement de la collectivité. Certains sont gérés au sein de groupements intercommunaux dans lesquels la commune est représentée.

ÉRIC BRUN



Vice-Président
Mond'Arverne
Communauté
en charge de
l'économie

CAROLINE COPINEAU



Conseillère
communautaire

SOCIAL - URBANISME - ÉCONOMIE - ENVIRONNEMENT

Pour bien d'autres services, Tallende est adhérente à **Mond'Arverne Communauté**. Constituant un territoire de 40 000 habitants, cette intercommunalité est située aux portes à la fois de l'agglomération clermontoise et du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne.

De nombreuses compétences lui sont déléguées. Elle est composée de 27 communes. Pour chacune d'entre elles, des commissions de travail thématiques ont été mises en place afin d'étudier et de proposer des orientations et des actions. Les élus de Tallende y participent pleinement.

Éric BRUN et **Caroline COPINEAU** représentent Tallende au conseil communautaire ; d'autres élus sont membres des commissions :

- > **tourisme** : Delphine CHABERT
- > **travaux** : Patrick MARCHAT
- > **solidarité** : Cécile CHARREIRE



- > **transition écologique - urbanisme** : Stéphane DUBOS
- > **habitat** : Jean-Luc HELBERT
- > **finances** : Caroline COPINEAU
- > **économie** : Jean-Luc HELBERT
- > **culture** : Max CLERMONT
- > **enfance - jeunesse** : Cécile CHARREIRE

SYNDICATS

intercommunaux

Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon

EAUX USÉES - RIVIÈRES

protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques à l'échelle des bassins versants de la Veyre et de l'Auzon, gestion de l'assainissement

BÉATRICE LABEYLIE, titulaire - **MAX CLERMONT**, suppléant

Syndicat mixte de l'eau de la région d'Issoire

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

(facturation, relevé des compteurs d'eau et réseau)

JEAN-LUC HELBERT, titulaire - **PATRICK MARCHAT**, titulaire

Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz
ÉLECTRICITÉ

Propriété du réseau public d'électricité moyenne tension et basse tension

MAX CLERMONT, titulaire - **PATRICK MARCHAT**, suppléant

SICTOM des Couzes

COLLECTE DES DÉCHETS

PATRICK MARCHAT, titulaire - **JEAN-LUC HELBERT**, titulaire

Syndicat du bois de l'Aumône

GESTION DE LA DÉCHETTERIE

SIVOM de Saint-Amant

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS de Saint-Amant-Tallende, de Saint-Saturnin et de Tallende et les logements de la gendarmerie

FRANCK GOUGAT, titulaire et Vice-Président - **ODILE LAMY**, titulaire, **DELPHINE AUCLAIR**, titulaire, **FRÉDÉRIC VERNHES**, titulaire

Syndicat Intercommunal de gestion du collège Jean Rostand

GESTION DES TRANSPORTS SCOLAIRES ET DE LA SALLE DES SPORTS

ISABELLE HENRY, titulaire et Vice-Présidente - **BENOIT NAUTRE**, titulaire, **DELPHINE CHABERT**, suppléante, **KARINE GUY**, suppléante

EPF Auvergne

GESTION DES ACQUISITIONS FONCIÈRES

DELPHINE CHABERT, titulaire

Centre de secours de St-Amant-tallende

COMITÉ DE CENTRE

CÉCILE CHARREIRE, titulaire

LES OISEAUX DE NOTRE QUOTIDIEN,

Aviez-vous déjà remarqué la diversité des espèces oiseaux qui peuplent nos vergers ?

Cyrille Jallageas, tallendais et professeur agrégé en Sciences et Vie de la Terre, a mis à profit la période de confinement pour en faire l'inventaire.



Au printemps dernier alors que la France entière était confinée, Cyrille Jallageas, naturaliste et coordinateur du suivi du Grand-duc d'Europe pour la LPO-Auvergne, a profité de son temps libre pour évaluer la densité d'oiseaux communs qui peuplent nos vergers. Entre le 18 mars et 11 mai 2020, à raison d'une heure par jour et en respectant le rayon d'un kilomètre, Cyrille a procédé à 12 matinées d'observation sur 2 parcours toujours identiques ; soit une surface couverte de 70 hectares. Ces séances ont eu lieu dans les 3 heures après le lever du soleil ; afin de pouvoir entrer en contact auditif ou visuel avec un maximum d'oiseaux.



RÉSULTATS ?

Grâce à la diversité des milieux (prairies, forêts, vergers, friches, cours d'eau, ...) à la présence de grands arbres creux ou morts, et au silence remarquable conséquence du confinement, pas moins de 46 espèces d'oiseaux différentes ont pu être identifiées : les plus nombreux sont les fauvettes à tête noire, les merles noirs, le pigeon ramier, ainsi que la mésange bleue et la mésange charbonnière. On note également la présence d'un couple de chouettes hulottes qui a établi son nid dans un arbre creux des vergers



une richesse à découvrir et protéger

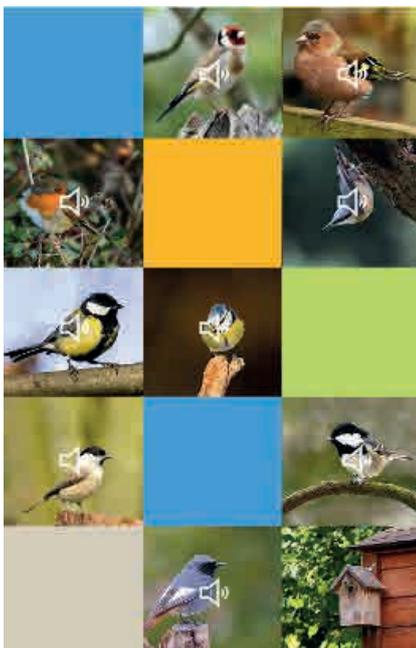
UNE BIODIVERSITÉ CERTAINE, MAIS FRAGILE

Une étude d'une telle précision est une première sur notre territoire et devrait servir de référence pour l'inventaire de l'avifaune dans les années futures. A ce stade, on ne peut donc pas en tirer de conclusion. Cependant l'absence de certaines espèces comme l'Alouette des champs ou la faible représentativité des grives, qui auraient dues être présentes dans un tel milieu, prouve encore une fois la régression de la biodiversité. Cette disparition serait liée à l'utilisation de pesticides qui tuent les insectes, alimentation principale de ces oiseaux, et à la modification des habitats naturels par l'Homme.



APPRENEZ VOUS AUSSI À RECONNAÎTRE LES OISEAUX DE VOS JARDINS !

Sur www.tallende.fr/les-oiseaux-de-nos-jardins, cliquez sur chaque photo d'oiseau pour identifier son chant (disponible également sur version mobile)



Nos vergers sont riches mais cette richesse est fragile et demande à être protégée. En sachant cela, vous vous promènerez désormais sur les chemins de nos magnifiques vergers avec la tête levée et les oreilles attentives.

Pour plus de photos et de vidéos, rendez-vous sur le site Internet de l'association du naturaliste www.mazaalai-nature.org

Article complet des travaux de Cyrille Jallageas publié dans la revue Le Grand-Duc « Estimation des densités de l'avifaune commune, par la méthode de cartographie des territoires dans les "Vergers de Tallende" (63) ». Le Grand-Duc 88 (2020) : 109 25.



Tout savoir pour nourrir les oiseaux de son jardin en hiver :
www.lpo.fr/actualite/nourrir-les-oiseaux-de-son-jardin-en-hiver

Pendant le confinement, toutes les activités des associations nécessitant un rassemblement sont suspendues.

TALLENDE COUNTRY *Passion*



Vous aimez la "Country Music" ? Vous aimez danser ? Vous aimez partager des moments de rencontre, d'échange et de convivialité ? Vous souhaitez stimuler et développer votre mémoire tant auditive que visuelle ? Venez rejoindre l'association, elle est faite pour vous !

Les danses (en ligne, en contre-danse, en cercle, ou quelquefois en couple) permettent d'évoluer sur des styles très variés comme la Polka, le Two-Step, le Cha-Cha, la Valse, le West Coast, ... sur des musiques purement Country. Pas besoin de venir à deux - Ambiance assurée - Après-midis dansants - Sorties. L'association, créée en 2008, adhère à la Fédération Française de Danse (FFD).

Nouveauté cette année, cours spécial « débutant » le vendredi, de 18 h 45 à 19 h 45, un minimum de 10 personnes est requis.



Alors faites vite, rejoignez l'équipe

Contact : Christine, *Présidente*

06 21 71 78 60

tallendecountrypassion@gmail.com

www.tallende-country-passion.com

Club DES NEUF FONTAINES

C'est certain ! C'est une association très active au sein de la commune. En prenant son adhésion au Club des neuf fontaines, toute personne à la retraite peut participer aux activités. Certaines animations sont aussi ouvertes aux non adhérents, quel que soit leur âge. **Contact :** 06 65 13 83 32.

Cette année 2019-2020 n'est pas comme les autres, mais beaucoup d'animations ont été proposées toute l'année à Tallende avec adhésion au Club :

- > **bourse aux collections**, le 17 novembre 2019 (ouvert à tous)
- > **fête pour Noël**, le 14 décembre 2019
- > **sortie spectacle Cirque de Russie**, le 8 décembre 2019 (ouvert à tous)
- > **théâtre avec les Z'Allumés de Champeix**, le 26 janvier 2020 (ouvert à tous)
- > **loto**, le 12 mars 2020 (ouvert à tous)
- > **yoga**, pour tout âge, à la salle des fêtes
- > **informatique**, pour les débutants et confirmés, à la salle du club
- > **gymnastique**, dans la salle des fêtes (cours ouverts à tous)
 - le lundi, step de 8 h 45 à 9 h 45 et gymnastique d'entretien de 9 h 45 à 10 h 45

- le jeudi : gymnastique tonique de 8 h 45 à 9 h 45 et gymnastique douce de 9 h 45 à 10 h 45
- à venir : organisation d'un cours de gym en soirée.
- > **randonnée**, à la journée ou à la 1/2 journée selon la saison
- > **marche douce**, le mardi après-midi, pour découvrir tranquillement l'Auvergne.



UN BIG BAND *pour tous vos événements !*

Crée en 1991 à l'initiative de musiciens passionnés, le Swing Mood Orchestra est un orchestre associatif qui s'inscrit dans la tradition des grands orchestres de swing. 18 musiciens dont 1 chanteuse proposent la formule adaptée à tous les événements. Concerts, soirées d'entreprise, partenariats école de danse, mariages, réceptions...

Contact : Jacques : 06 30 44 95 15

Facebook : SMO - Swing Mood Orchestra



Association de PARENTS D'ÉLÈVES de Tallende

L'association de Parents d'Élèves de Tallende (APET), créée en 2009, se constitue d'une petite vingtaine de membres bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations afin de soutenir les écoles de Tallende pour le financement de leurs activités et sorties scolaires.

L'objectif est de développer une communauté de parents autour de l'école, désireux de s'impliquer à différents niveaux, en fonction de leurs disponibilités et envies. Il s'agit de permettre à chaque parent de se sentir véritablement acteur de la vie de l'école et participer à la dynamique de la commune autour de manifestations destinées aux enfants et aux familles (seules ou en partenariat avec les autres associations) tout au long de l'année scolaire. A l'APET on apporte ses idées, ses suggestions, des projets, ... dans une ambiance conviviale, sans pour autant se sentir obligé ou forcé de participer aux manifestations.

Il s'agit d'une association ouverte à tous les parents d'élèves de l'école maternelle et primaire.

Participer à l'APET, c'est aussi l'occasion de se rencontrer entre parents dans la convivialité alors n'hésitez pas à les contacter !

Contact : Simon Cornut, *Président*
ape.tallende@gmail.com

E.F.C.A.T.

La saison dernière s'est terminée d'une manière inattendue du fait de la pandémie. Cependant :

- > **l'équipe seniors fanion** qui évolue en R3 régionale s'est maintenue à ce niveau avec un certain nombre de difficultés malgré la bonne cohésion du groupe
- > **l'équipe réserve** finit en milieu de tableau
- > **le groupe U18**, en entente avec Plauzat et Besse a fait un parcours tout à fait honorable
- > **les jeunes de l'école de foot** ont porté haut et fort les couleurs du club par leur enthousiasme lors des entraînements, des matchs et des différents plateaux
- > **les vétérans**, refoulant les pelouses lors de rencontres amicales qui leur permettent de revoir d'anciens joueurs, se sont grandement fait plaisir.

Globalement, la saison a bien commencé avec le stage de perfectionnement réservé aux U9 à U13 pendant les vacances de Toussaint malgré la pluie durant 3 jours.

Pour la nouvelle saison, le club a engagé une 3^e équipe senior, ainsi qu'une U15.

Si les règles sanitaires le permettent, l'EFCAT envisage d'organiser un tournoi jeune en fin de saison.



Mairie de Tallende

7, Rue de la mairie, 63450 Tallende

Lundis, mardis et mercredis, de 10 h à 12 h

Port du masque obligatoire

En savoir plus

Site Internet : www.tallende.fr

(abonnement à la T@llende info)

Facebook : tallendeinfo